



POURQUOI, ET COMMENT, ÉCRIRE DANS LA REVUE FRANCOPHONE DE RECHERCHE EN ERGOTHÉRAPIE ?

Martine Brousseau¹, Cynthia Engels²

¹ Ergothérapeute, PhD, Directrice du Département d'ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada

² Ergothérapeute, PhD (Cand.), Institut de Formation en Ergothérapie, Université Paris-Est Créteil, France

Adresse de contact : Martine.Brousseau@uqtr.ca

La **Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie** est publiée par CARAFE, la Communauté pour l'Avancement de la Recherche Appliquée Francophone en Ergothérapie

doi:10.13096/rfre.v1n1.27

ISSN: 2297-0533. URL: <http://www.rfre.org>



L'avènement d'une nouvelle revue scientifique est un événement majeur pour l'ergothérapie. Il l'est d'autant plus que cette nouvelle revue publiera, en ligne, des articles en français. Il existe bien des revues bilingues, comme la *Revue Canadienne d'Ergothérapie*, ou d'autres davantage professionnelles, comme le *Recueil Annuel en Ergothérapie* ou *ergOTHérapies*, qui regroupent aussi des articles présentant de résultats de recherche. Pourquoi alors est-il si important de produire des écrits témoignant des résultats de recherche dans cette nouvelle revue ? Quelles formes peuvent-ils prendre ? Le présent texte s'attarde à ces questions, en plus d'aborder la structure habituelle d'articles de recherche.

Le développement de connaissances n'échappe pas à la discipline de l'ergothérapie. C'est par l'investissement dans des activités de recherche (Townsend et Polatajko, 2013), par des réflexions théoriques sur les concepts (Meyer, 2013) et, dans une certaine mesure, par la documentation des expériences pratiques que la discipline évolue. La diffusion de tous ces types d'activités s'avère essentielle pour la discipline, production des connaissances nouvelles qui peuvent être par la suite réinvesties dans la pratique.

Quel genre de projets peut faire l'objet d'articles dans la nouvelle *Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie* ? Le comité éditorial de la revue a fait le choix de publier des résultats de projets ayant fait l'objet de collecte et d'analyses de données empiriques. De quels types d'études s'agirait-il ? Il s'avère quasi impossible de les répertorier toutes. Toutefois, les études qualitatives, les études descriptives, les études rétrospectives, les études de triangulation en sont des exemples (Brousseau, 2014). Bien que le niveau de scientificité des études puisse varier de l'une à l'autre (Centre Cochrane Français, 2013 ; Tomlin et Borgetto, 2011), tout type d'étude a sa place en ergothérapie. Une recension des écrits sur les échelles de scientificité (Centre Cochrane français, 2013 ; Law et McDermid, 2014 ; Tomlin et Borgetto, 2011) fait valoir que plusieurs types d'études sont possibles. Il peut s'agir d'études classiques en recherche, comme le font valoir les revues systématiques (Arbesman, Scheer et Lieberman, 2008 ; Arbesman et Sheard, 2014). Il peut s'agir d'étude de cas pour laquelle un auteur, ou un groupe d'auteurs, aurait documenté de façon scientifique et systématique, dans sa pratique, selon certains paramètres, variables ou données qualitatives, les résultats d'une intervention spécifique. Trop souvent, les données d'expérience ou d'observations cliniques ne sont pas publiées. Elles sont transmises oralement dans des cercles restreints d'ergothérapeutes, lors de rencontres locales ou régionales, privant ainsi la communauté des ergothérapeutes francophones de résultats probants. Ces données d'expérience cumulées et organisées de façon systématique, visant des objectifs précis, répondant à une question clinique ou à une question de recherche sont aussi d'un grand intérêt. Elles constituent, dans une certaine mesure, une donnée probante (Weinstock, 2010).

Comment serait alors structuré un article d'intérêt pour la *Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie* ? Cet article contiendrait habituellement les sections suivantes : introduction, problématique (incluant le contexte), cadre conceptuel, méthodes, résultats, discussion et conclusion. Cette structure se rapproche de celle de

tout rapport de recherche (UQTR, 2014). Les contenus proposés sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

L'introduction permet de présenter le sujet, de l'amener et de le diviser. Elle présente le contexte général dans lequel se pose la question abordée dans l'article, en partant du général pour aller vers le particulier.

La problématique fait état du sujet d'étude et de ce qui pose problème. Habituellement, elle rend compte de la pertinence professionnelle, scientifique et sociale de l'étude par une courte recension critique des écrits. Notamment, cette section précise l'importance du problème, sa nature et sa fréquence, eu égard aux concepts centraux de la profession. Cette section se termine par la question de recherche ou par l'objectif de l'étude. La façon de poser la question de recherche ou de formuler les objectifs de l'étude diffère selon la méthodologie utilisée. Les études quantitatives peuvent permettre, par exemple, de déterminer l'efficacité des interventions dans un certain contexte. Elles tentent de répondre à la question du « quoi faire ? ». De leur côté, les études qualitatives peuvent répondre à d'autres types de préoccupations, reliées plus souvent au « pourquoi ? », au « comment ? » et aux « implications et conséquences ? ». Elles peuvent renseigner sur la pertinence d'un programme ou d'une intervention pour un groupe ciblé et documenter les facteurs appuyant la prescription d'une mesure, ainsi que les obstacles à prendre en considération (Lemire, Souffez et Parenteau, 2009).

Le cadre conceptuel correspond aux notions théoriques ou conceptuelles utilisées pour traiter l'objet d'étude. Les principaux concepts sont définis, notamment par l'entreprise de l'explication des modèles ou théories qui guident la réflexion. Le choix de ces modèles ou théories est justifié par des arguments convaincants. La cohérence conceptuelle est alors attendue, c'est-à-dire qu'un concept est utilisé de la même façon tout au long de l'article. Formellement, les éléments du cadre conceptuel sont généralement intégrés à la problématique. La réflexion s'appuie sur des références primaires plutôt que secondaires.

La méthode comprend généralement des informations sur les aspects suivants : le devis (le type de méthode choisi), les critères de sélection des participants, le type d'échantillonnage, la collecte des données, l'analyse des données et les considérations éthiques (s'il y a lieu). Puis, les résultats sont présentés. Habituellement, les participants sont décrits puis les résultats sont exposés. Il est recommandé d'utiliser des tableaux pour synthétiser les résultats ou des figures pour les schématiser.

La discussion de l'article présente une analyse critique des résultats, tout en effectuant un retour à la ou aux questions à l'origine de l'étude. Ce faisant, la discussion précise dans quelle mesure les objectifs de l'étude ont été atteints. La discussion compare les résultats de l'étude à ceux documentés dans les écrits, notamment tels qu'ils ont été énoncés dans la problématique. La discussion s'appuie aussi sur le cadre conceptuel de l'étude et fait valoir les forces et les limites de la recherche. La discussion

met habituellement en évidence les conséquences de l'étude pour la pratique de l'ergothérapie, puisqu'il s'agit d'une revue de la discipline.

La conclusion présente une synthèse du propos et fait une ouverture sur des problématiques apparentées, sur des pistes de recherches futures et pertinentes ou sur des recommandations professionnelles.

Maintenant que la table est mise, il ne reste qu'à attendre vos articles. Mettez vos efforts en commun avec un ou quelques collègues pour mettre par écrit le fruit de vos démarches scientifiques de mesure de résultats ou d'observations de phénomènes dans votre travail clinique. Au plaisir de vous lire !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arbesman, M., et Sheard, K. (2014). Systematic review of the effectiveness of occupational therapy-related interventions for people with amyotrophic lateral sclerosis. *American Journal of Occupational Therapy*, 68(1), 20-26. doi:10.5014/ajot.2014.008649
- Arbesman, M., Scheer, J., et Lieberman, D. (2008). Using AOTA's critically appraised topic (CAT) and critically appraised paper (CAP) series to link evidence to practice. *OT Practice*, 13(5), 18-22.
- Brousseau, M. (2014). La place du qualitatif dans les projets d'intégration des étudiants à la maîtrise en ergothérapie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. *Recherches qualitatives. Hors-série* (16), 24-39. Récupéré de http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/A2014/rq-hs-16-brousseau.pdf.
- Centre Cochrane Français. (2011). *Définir le meilleur type d'étude*. Récupéré de <http://tutoriel.fr.cochrane.org/fr/définir-le-meilleur-type-d'étude>.
- Département d'ergothérapie (UQTR) (2014). Guide de rédaction de l'essai critique dans le cadre du cours ERG6015 projet d'intégration. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières. Récupéré de https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC1543/F891951694_guide_de_pr_sentation_ergoth_rapie.pdf.
- Lemire, N., Souffez, K., et Parenteau, M.-C. (2009). *Animer un processus de transfert de connaissances. Bilan des connaissances et outil d'animation*. Québec : Institut national de santé publique. Récupéré de http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1012_AnimerTransfertConn_Bilan.pdf.
- Law, M., et MacDermid, J. (dir.) (2014). *Evidence-based rehabilitation. A guide to practice* (3^e éd). Thorofare, NJ : Slack.
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation*. Paris : De Boeck - Solal.
- Tomlin, G., et Borgetto, B. (2011). Research Pyramid: a new evidence-based practice model for occupational therapy. *American Journal of Occupational Therapy*, 65(2), 189-196. doi:10.5014/ajot.2011.000828.
- Townsend, E.A., et Polatajko, H.J (2013). *Habiliter à l'occupation: Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation* (2^e éd., version française N. Cantin). Ottawa, ON : CAOT Publications ACE.
- Weinstock, D. (2010). « Qu'est-ce qui constitue une donnée probante ? » Une perspective philosophique. Compte-rendu de conférence atelier d'été des Centres de collaboration en santé publique « Tout éclaircir ». Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Récupéré de http://www.ccnpps.ca/docs/Weinstock_DonnéeProbante_Fr.pdf.